

La cause du fiasco sur Facebook Scénario de procès civil simulé : Opolsky c. Jaswal et Pasha

Ressource pour l'enseignant

Liens avec le Curriculum : Comprendre le droit canadien (CLU3E), 11^e année, cours préemploi



Domaine de droit : droit civil, délits, diffamation

Durée approximative : 1 période

Attentes

1. Décrire la procédure pour porter une cause civile devant les tribunaux et obtenir un verdict.
2. Déterminer de quelle façon le droit veille à la protection et à l'indemnisation des victimes de dommages intentionnels ou non intentionnels.

Contenus d'apprentissage

1. Définir un délit civil et les éléments nécessaires pour déterminer un délit civil intentionnel (p. ex., voies de fait, séquestration, atteinte à la vie privée) ou un délit civil non intentionnel (p. ex., responsabilité civile délictuelle pour négligence).

Description du scénario

1. Bruce Opolsky est un lutteur pour l'équipe de lutte de l'école secondaire Burdett Lake. Il n'est pas le meilleur de l'équipe mais il a bien travaillé et s'est récemment mérité le trophée du «joueur s'étant le plus amélioré». Le 23 avril 20** Bruce a fait demande auprès de Lani Chu, responsable du Camp de Graykes pour un poste comme moniteur à leur camp d'été de sports.
2. Bruce Nicholas est de la même année que Bruce Opolsky. Il est membre de l'équipe de football à l'école secondaire Burdett Lake.

3. Le 12 mai, 20** un groupe d'élèves dirigé par Tahiya Jaswal, a mis sur pied un groupe Facebook pour leur journal scolaire le *Burdett Lake Bugle*. Une des discussions sur la page Web du groupe s'intitulait «Bruce est un tricheur».

4. Dans l'article original, Tahiya Jaswal, l'éditrice du journal avait écrit un «exposé» au sujet de Bruce. Elle avait écrit les mots suivants :

«Bruce est un tricheur. Il s'en sort toujours facilement. Il a payé Kiran pour finir son devoir d'English et il a triché pendant l'examen final de chimie. Je suis certain qu'il ne fait jamais rien d'honnête. Il ne sait même pas comment travailler. Je parie qu'il prend des stéroïdes.»

5. Suite à l'article de Tahiya, un nombre d'élèves ont aussi fait des commentaires. Voici ce que Jordan Pasha a écrit :

«Je suis complètement d'accord. Il a copié mon travail en classe. Les stéroïdes rendent ses blocages et ses flips plus puissants mais détruisent ses cellules au cerveau!»

6. Le site Web du journal est accessible à tous les élèves du réseau Facebook de l'école secondaire Burdett Lake. L'article décrivant Bruce comme étant «un tricheur» s'est donc répandu à tous les membres Facebook de l'école secondaire Burdett Lake.

7. Burdett Lake est une petite école secondaire et la plupart des élèves connaissent les deux Bruce. L'année dernière Bruce Nicholas était le roi du bal des finissants et Bruce Opolsky s'est classé le deuxième à l'OFSAA pour la lutte. Cette année, les deux Bruce sont inscrits au cours de chimie de douzième année.

8. L'entraîneur de lutte a entendu parler des articles publiés sur Facebook et a demandé à Bruce Opolsky de subir un test d'urine. Bruce a dû rester au banc pendant que l'entraîneur attendait les résultats. De plus, Lani Chu a entendu parler de l'article de Facebook par le biais de sa fille, une élève de l'école secondaire Burdett Lake. Après avoir lu l'article, Lani a refusé à Bruce Opolsky le poste de moniteur de camp d'été parce qu'elle ne sentait pas qu'il était un candidat de confiance.

9. Après ces événements, et suite à un rapport de santé impeccable effectué à la demande de l'entraîneur de lutte, Bruce Opolsky a intenté une poursuite contre Tahiya Jaswal et Jordan Pasha en diffamation. Dans sa poursuite, Bruce Opolsky a demandé les réparations suivantes :

- 2 500 \$ pour pertes de salaires comme moniteur de camp
- 5 000 \$ pour dommages généraux

Le jugement final

1. Il s'agit d'un scénario simulé. Les élèves auront recours à l'information fournie pour en arriver à un jugement équitable.

Stratégies pour l'enseignement et l'apprentissage

1. Demandez aux élèves de lire **La grande question** et utilisez la technique *Penser/jumeler/partager* pour présenter les notions de diffamation et de libelle.
2. En ayant recours à une stratégie de lecture axée sur l'enseignant ou l'élève, lisez **Les faits de la cause**. Répondez aux questions des élèves et apportez des précisions aux questions qui risquent de ne pas être claires.
3. Ayez une discussion sur **Les questions en litige** et **La loi pertinente** et expliquez comment ces notions s'appliquent au cas présent. Revoyez avec les élèves la différence entre le droit civil et le droit criminel, ce que constitue un délit et les définitions pour les termes diffamation et libelle. Répondez aux questions des élèves et vérifiez leur compréhension.
4. Ayant recours à une stratégie de lecture axée sur l'enseignant ou l'élève, révisez la partie **Examinez de plus près** et demandez aux élèves de compléter les exercices sur la rédaction d'une déclaration et d'une défense en groupes de deux.
5. Révisez **Le débat des plaideurs** avec les élèves. Expliquez-leur qu'ils participeront à un mini procès simulé (une version abrégée d'un procès simulé régulier). Cette activité les prépare à une progression vers le procès simulé complet. Si vous préférez faire un procès civil simulé complet tout de suite, veuillez consulter le site Web du ROEJ pour télécharger la trousse de procès civil simulé, *Opolsky. v. Jaswal and Pasha*. Cette trousse de procès civil simulé comprend les renseignements de base du témoin, une déclaration, une défense et les instructions pour préparer l'exposé initial et final ainsi que les questions. Cette ressource peut être téléchargée sous la rubrique *Ressources* du site Web du ROEJ (www.ojen.ca).

En préparation au mini procès simulé, divisez les élèves en groupes de 7 à 9 personnes et assignez à chaque membre du groupe un des rôles suivants :

- Bruce Opolsky, demandeur
- Tahiya Jaswal, défenderesse
- Jordan Pasha, défenderesse
- Lani Chu, témoin
- Avocat du demandeur (1 à 2 élèves)
- Avocat du défendeur (1 à 2 élèves)
- Juge

Expliquez aux élèves qu'ils participeront à un mini procès simulé avec leurs groupes. Accordez aux élèves 15 minutes pour se préparer à leurs rôles selon les directives fournies dans le *Document de l'élève*. Les demandeurs, les défendeurs et les témoins doivent préparer leurs témoignages. Les avocats doivent préparer 2 à 3 questions pour chaque témoin. Le juge devra réviser la loi pertinente et se préparer à exercer un contrôle sur le déroulement du procès simulé.

1. Une fois que les élèves sont prêts, demandez-leur de procéder au mini procès simulé avec leurs groupes dans l'ordre suivant :

- Le juge déclare le procès ouvert
- L'avocat du demandeur interroge Bruce Opolsky
- L'avocat de la défenderesse interroge Bruce Opolsky
- L'avocat du demandeur interroge Tahiya Jaswal
- L'avocat de la défenderesse interroge Tahiya Jaswal
- L'avocat du demandeur interroge Jordan Pasha
- L'avocat de la défenderesse interroge Jordan Pasha
- L'avocat du demandeur interroge Lani Chu
- L'avocat de la défenderesse interroge Lani Chu
- L'avocat du demandeur résume ses principaux arguments
- L'avocat de la défenderesse résume ses principaux arguments
- Le juge rend sa décision

2. Demandez aux élèves de compléter l'exercice *Le jugement final* et de discuter des réponses en salle de classe.

3. Demandez aux élèves de compléter les exercices *Rétroaction* et *Vérifiez votre compréhension* soit en classe ou comme devoir à la maison. Discutez des réponses en salle de classe. Cette activité est une préparation au procès simulé complet. Si vous préférez faire un procès simulé complet tout de suite, veuillez consulter le site Web du ROEJ (www.ojen.ca) pour télécharger des trousse de procès simulés complets et la ressource pour l'enseignant *Gagner sa cause : Trousse d'audience simulée*.

Évaluations

1. Discussion en salle de classe
2. *Penser/Jumeler/Partager*
3. Activité *Examinez de plus près*
4. Mini procès simulé- *Le débat des plaideurs*

5. Activité *Le jugement final*
6. Activité *Rétroaction*
7. Feuille de travail *Vérifiez votre compréhension*

Ressources

Réseau ontarien d'éducation juridique

www.ojen.ca

Scénario de procès civil simulé : *Opolsky c. Jaswal et Pasha*

Trousse de préparation de rôle de procès civil simulé

Trousse de procès civil simulé du bénévole du secteur de justice

Gagner sa cause: Trousse d'audience simulée

La cause du fiasco sur Facebook **Scénario de procès civil simulé : Opolsky c. Jaswal et Pasha**

Document de l'élève



La grande question

Selon vous, que devrait-il arriver si une personne écrit un commentaire désobligeant au sujet d'une autre personne sur Facebook pouvant être vu par le grand public? Est-ce que l'auteur devrait être suspendu de l'école? Devrait-il être obligé à verser de l'argent à la personne dont la réputation a été endommagée?

Réfléchissez à la question pendant 30 secondes. Discutez de vos idées et de vos opinions avec un partenaire et partagez ensuite vos conclusions avec le reste de la classe.

Les faits de la cause

1. Bruce Opolsky est un lutteur pour l'équipe de lutte de l'école secondaire Burdett Lake. Il n'est pas le meilleur de l'équipe mais il a bien travaillé et s'est récemment mérité le trophée du «joueur s'étant le plus amélioré». Le 23 avril 20** Bruce a fait demande auprès de Lani Chu, responsable du Camp de Graykes pour un poste comme moniteur à leur camp d'été de sports.
2. Bruce Nicholas est de la même année que Bruce Opolsky. Il est membre de l'équipe de football à l'école secondaire Burdett Lake.
3. Le 12 mai, 20** un groupe d'élèves dirigé par Tahiya Jaswal, a mis sur pied un groupe Facebook pour leur journal scolaire le *Burdett Lake Bugle*. Une des discussions sur la page Web du groupe s'intitulait «Bruce est un tricheur».
4. Dans l'article original, Tahiya Jaswal, l'éditrice du journal avait écrit un «exposé» au sujet de Bruce. Elle avait écrit les mots suivants :

«Bruce est un tricheur. Il s'en sort toujours facilement. Il a payé Kiran pour finir son devoir d'English et il a triché pendant l'examen final de chimie. Je suis certain qu'il ne fait jamais rien d'honnête. Il ne sait même pas comment travailler. Je parie qu'il prend des stéroïdes.»

5. Suite à l'article de Tahiya, un nombre d'élèves ont aussi fait des commentaires. Voici ce que Jordan Pasha a écrit :

«Je suis complètement d'accord. Il a copié mon travail en classe. Les stéroïdes rendent ses blocages et ses flips plus puissants mais détruisent ses cellules au cerveau!»

6. Le site Web du journal est accessible à tous les élèves du réseau Facebook de l'école secondaire Burdett Lake. L'article décrivant Bruce comme étant «un tricheur» s'est donc répandu à tous les membres Facebook de l'école secondaire Burdett Lake.
7. Burdett Lake est une petite école secondaire et la plupart des élèves connaissent les deux Bruce. L'année dernière Bruce Nicholas était le roi du bal des finissants et Bruce Opolsky s'est classé le deuxième à l'OFSAA pour la lutte. Cette année, les deux Bruce sont inscrits au cours de chimie de douzième année.
8. L'entraîneur de lutte a entendu parler des articles publiés sur Facebook et a demandé à Bruce Opolsky de subir un test d'urine. Bruce a dû rester au banc pendant que l'entraîneur attendait les résultats. De plus, Lani Chu a entendu parler de l'article de Facebook par le biais de sa fille, une élève de l'école secondaire Burdett Lake. Après avoir lu l'article, Lani a refusé à Bruce Opolsky le poste de moniteur de camp d'été parce qu'elle ne sentait pas qu'il était un candidat de confiance.
9. Après ces événements, et suite à un rapport de santé impeccable effectué à la demande de l'entraîneur de lutte, Bruce Opolsky a intenté une poursuite contre Tahiya Jaswal et Jordan Pasha en diffamation. Dans sa poursuite, Bruce Opolsky a demandé les réparations suivantes :
- 2 500 \$ pour pertes de salaires comme moniteur de camp
 - 5 000 \$ pour dommages généraux

Les questions en litige

1. Opolsky a subi une perte financière et un dommage à sa réputation suite à un commentaire publié sur Facebook que les gens ont présumé être à son sujet.
2. Devrait-il recevoir une indemnité de la part de Tahiya Jaswal et de Jordan Pasha? Si oui, quel montant d'argent devrait-il recevoir?

La loi pertinente

1. Contrairement au droit criminel qui traite d'actes commis contre la société ou le public en

général, le **droit civil** se préoccupe des conflits entre les individus.

2. Un **délit** a lieu lorsqu'un individu ne respecte pas une obligation qu'il a envers une autre personne. Ce manquement à une obligation cause un préjudice à la victime. Une poursuite civile peut être intentée contre l'auteur du délit afin d'obtenir une indemnité pour la perte subie. En général, si la poursuite civile du demandeur est une réussite, le versement d'une somme d'argent sera ordonné comme dédommagement de la victime. Les actions civiles n'entraînent pas d'emprisonnement. Dans les procédures civiles, la partie qui intente l'action est connue en tant que le **demandeur** et la partie qui répond à l'action est le **défendeur**.
3. La **diffamation** est une atteinte à la bonne réputation d'une personne sous forme verbale ou écrite :
 - Une fausse déclaration qui est communiqué de façon orale est une diffamation verbale.
 - Le libelle est une diffamation écrite. (P. ex., mots publiés ou images qui causent un préjudice à la réputation).

Examinez de plus près

1. L'affaire Opolsky c. *Jaswal and Pasha* est une cause civile. Les procès civils traitent de conflits entre deux parties (ou parfois plus) qu'on appelle le demandeur et le défendeur. Les tribunaux tentent de résoudre ces conflits de nature privée. Les objectifs du droit civil sont les suivants :
 - Dédommager (avec de l'argent) la victime d'un préjudice;
 - Condamner une conduite inéquitable ou injuste;
 - Responsabiliser la personne qui a causé le préjudice à l'autre personne;
 - Prévenir que d'autres personnes agissent de cette façon.
2. Contrairement au droit criminel qui traite de la culpabilité d'un individu accusé d'avoir commis une infraction criminelle, le procès civil traite plutôt de la *responsabilité* d'une personne d'avoir causé un préjudice à une autre personne. En décidant si une partie est responsable, le juge ou le jury doit être convaincu selon une *prépondérance de probabilités*. Ce critère n'est pas aussi exigeant que pour les procès criminels où le critère est *hors de tout doute raisonnable*. Pour satisfaire au critère de la «prépondérance de probabilités», le juge ou le jury doit croire qu'il est plus probable que la partie ait causé le préjudice, que le contraire.
3. La personne qui intente l'action (le demandeur) doit compléter une déclaration. La déclaration est un document juridique qui comprend tous les faits importants, l'information

au sujet de la cause du demandeur et les allégations portées à l'encontre du défendeur.

Supposez être l'avocat de Bruce Opolsky. Dans les espaces ci-dessous, inscrivez trois faits ou renseignements que vous mettriez dans une déclaration afin de gagner la cause de Bruce contre Tahiya Jaswal et Jordan Paswal.

1. _____

2. _____

3. _____

Après qu'un défendeur ait été signifié avec une déclaration, il y a plusieurs façons de procéder. Si le défendeur est d'accord pour payer une partie ou la totalité des dommages-intérêts réclamés, les deux parties peuvent s'entendre pour régler la cause avant qu'elle ne se rende au tribunal. La plupart des causes sont réglées de cette façon, «à l'amiable», puisque procéder au procès peut être très dispendieux. Si le défendeur choisit de contester les allégations, une défense doit être préparée pour expliquer pourquoi le défendeur n'est pas responsable de payer les dommages-intérêts réclamés par le demandeur.

Supposez être l'avocat représentant Tahiya Jaswal et Jordan Pasha. Énumérez trois faits ou renseignements que vous inscririez dans votre défense pour établir que les réclamations de Bruce Opolsky ne sont pas justifiées.

1. _____

2. _____

3. _____

Le débat des plaideurs

1. En groupes de 7 à 9 personnes, vous allez participer à un mini procès simulé pour décider du dénouement de la cause. Une fois divisés en groupes, assignez à chaque personne un des rôles suivants :
 - Bruce Opolsky, demandeur
 - Tahiya Jaswal, défenderesse
 - Jordan Pasha, défenderesse
 - Lani Chu, témoin
 - Avocat du demandeur (1-2 élèves)
 - Avocat du défendeur (1-2 élèves)
 - Juge
2. On vous accorde 10-15 minutes pour préparer vos rôles à l'aide des directives ci-dessous. Lorsque vous serez prêt, compléter un mini-procès simulé dans l'ordre suivant :
 - **Le juge** déclare le procès ouvert
 - L'avocat du **demandeur** interroge Bruce Opolsky
 - L'avocat de la **défenderesse** interroge Bruce Opolsky
 - L'avocat du **demandeur** interroge Tahiya Jaswal
 - L'avocat de la **défenderesse** interroge Tahiya Jaswal
 - L'avocat du **demandeur** interroge Jordan Pasha
 - L'avocat de la **défenderesse** interroge Jordan Pasha
 - L'avocat du **demandeur** interroge Lani Chu
 - L'avocat de la **défenderesse** interroge Lani Chu
 - L'avocat du **demandeur** résume les principaux arguments
 - L'avocat de la **défenderesse** résume les principaux arguments
 - Le **juge** rend sa décision

Témoins

1. Révisez les faits de la cause et votre témoignage énoncé ci-dessous.
2. Soyez prêt à répondre à des questions au sujet de votre version des faits.

Bruce Opolsky, demandeur

1. Le 23 avril, vous avez postulé pour un emploi avec le camp estival de sport en tant que moniteur de camp.

2. Un jour vous avez remarqué qu'il y avait un groupe de discussion sur Facebook intitulé «Bruce est un tricheur» qui faisait mention que «Bruce» prenait des stéroïdes et qu'il copiait sur les autres en classe.
3. Vous vous sentiez gêné et étiez fâché qu'on raconte ces choses sur vous sur l'Internet.
4. Quelques jours après la mise sur pied du groupe Facebook, les gens à l'école se sont mis se moquer de vous et à vous traiter de tricheur. Les élèves ne voulaient plus travailler avec vous parce qu'ils craignaient que vous alliez copier sur eux.
5. Votre entraîneur de lutte vous a demandé de passer un test d'urine et vous a obligé à rester sur le banc pendant qu'il attendait les résultats.
6. Lani Chu, la responsable de Graykes, vous a refusé un emploi d'été parce qu'elle ne pensait pas que vous étiez un candidat digne de confiance.
7. Vous n'avez pas postulé pour d'autres emplois d'été puisque vous teniez à l'emploi dans le camp estival de sports. Vous n'êtes pas certain de comment vous allez pouvoir gagner de l'argent cet été.
8. Vous ne savez pas pourquoi Tahiya Jaswal a dit que vous étiez un tricheur. Vous n'avez jamais raconté de mensonges à son sujet et vous ne lui avez jamais causé de préjudice.

Tahiya Jaswal, Défenderesse

1. Un jour à l'école, votre amie Kiran vous a dit que Bruce Nicholas a payé 25\$ pour qu'elle fasse son devoir d'English. Vous avez aussi entendu une rumeur selon laquelle Bruce aurait triché sur son examen final de chimie.
2. Vous savez aussi que Bruce est un membre de l'équipe de football de l'école secondaire Burdett Lake.
3. Vous croyez que tricher est mal et vous voulez que tout le monde sache que Bruce a triché.
4. Vous avez mis sur pied un groupe de discussion sur la page Facebook du journal scolaire intitulé «Bruce est un tricheur».
5. Vous avez écrit un exposé au sujet de Bruce qui fait mention qu'il triche à l'école et qu'il est malhonnête.

6. Vous avez aussi dit que vous étiez prête à parier qu'il prenait des stéroïdes.
7. Vous ne saviez pas qu'il y avait deux élèves du nom de Bruce à l'école. Vous n'aviez pas spécifié le nom de famille de Bruce dans le titre ou dans l'article.
8. Dans votre message, vous faisiez référence à Bruce Nicholas et non pas à Bruce Opolsky.
9. Suite à votre exposé, un nombre d'élèves ont fait des commentaires sur votre page Web.

Jordan Pasha, défenderesse

1. Lorsque vous avez lu l'article sur Facebook intitulé «Bruce est un tricheur», vous avez présumé que l'article faisait référence à Bruce Nicholas parce qu'il avait copié sur vous pendant l'examen final de chimie.
2. Un jour après avoir vu l'article de Tahiya Jaswal, vous avez affiché un commentaire sur la même page Web indiquant que vous étiez d'accord que Bruce était un tricheur puisqu'il avait copié sur votre examen de chimie. Vous avez aussi écrit que ses cellules de cerveau étaient inutiles.
3. Lorsque vous avez écrit que Bruce copiait sur vous, vous faisiez référence à Bruce Nicholas.
4. Bruce Opolsky n'a jamais copié sur vous.

Lani Chu, témoin

1. Le 23 avril 20**, vous avez reçu un résumé de Bruce Opolsky qui était à la recherche d'un poste de moniteur de camp à votre camp de sports d'été.
2. Au début vous étiez pour l'embaucher puisqu'il était très intéressé par le poste et vous croyiez qu'il était une personne responsable et qui aimait les sports.
3. Un soir, votre fille vous a parlé d'un groupe de discussion sur Facebook qui affirmait que Bruce prenait des stéroïdes et qu'il trichait dans ses travaux.
4. Après que votre fille vous ait parlé du groupe de discussion Facebook, vous avez changé d'avis au sujet d'Opolsky. Vous ne pensiez plus qu'il était un
5. candidat digne de confiance. Vous avez offert le poste à une autre personne.
6. Vous avez des inquiétudes au sujet de la consommation de stéroïdes de Bruce, vous

craignez qu'il ne soit malhonnête et vous ne pensez pas qu'il soit un bon candidat pour le poste si vos inquiétudes sont fondées.

L'avocat du demandeur et des défenderesses

1. En tant qu'avocat du demandeur, vous représentez la victime qui intente la poursuite.
2. En tant qu'avocat de la défenderesse vous représentez la personne qui doit répondre à la poursuite.
3. Pensez à 2 ou 3 questions que vous aimeriez poser à chacun des témoins (Bruce Opolsky, Tahiya Jaswal, Jordan Pasha). Souvenez-vous que vos questions devraient vous aider à gagner votre cause.

Juge

1. Agissez comme un arbitre et expliquer la loi au jury.
2. Si un avocat soulève une objection à une question posée par un autre avocat, décidez si le témoin doit ou ne doit pas répondre à la question.
3. À la fin du procès, résumez la loi et la preuve applicables à la cause.
4. Décider si le défendeur est responsable et si oui combien de dommages-intérêts devraient être ordonné au demandeur.

Le jugement final

Quel a été le résultat final du mini procès simulé? Si vous étiez le juge, quel aurait été votre décision et quels dommages-intérêts auriez-vous ordonnés? Expliquez les motifs de votre décision.

This image shows a full page of white paper with horizontal blue ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Rétroaction

Selon vous, est-ce que des commentaires ou des images publiés sur des réseaux sociaux tels que Facebook, MySpace, ou YouTube peuvent nuire à la réputation d'une personne?

[illegible]

Vérifiez votre compréhension

Voici un quiz concernant les termes de droit civil. Faites correspondre les mots de la colonne de gauche aux définitions se trouvant à la colonne de droite en inscrivant la lettre appropriée dans les parenthèses.

- | | |
|------------------------|--|
| A. déclaration | () ensemble de lois qui fournissent des recours pour les conflits entre deux parties. |
| B. droit civil | () montant d'argent ordonné par les tribunaux aux parties gagnantes dans les procès civils. |
| C. défendeur | () ce qui arrive lorsqu'un individu ne remplit pas une obligation envers une autre personne. |
| D. demandeur | () formulaire rempli par le demandeur dans un procès civil et qui énonce les allégations et les demandes. |
| E. délit | () diffamation sous la forme d'une déclaration verbale. |
| F. diffamation | () diffamation sous la forme de mots écrits ou d'images. |
| G. libelle | () la partie qui intente la poursuite. |
| H. diffamation verbale | () la partie contre qui la poursuite est intentée. |
| I. indemnité | () atteinte à la réputation d'une personne ou d'un organisme par voie verbale ou écrite. |